

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### COMMUNE DE BALBIGNY

#### Enquête publique portant sur la révision Générale du Plan Local d'Urbanisme

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, le Maire de la commune de BALBIGNY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme par arrêté n° 2018-67 du 11/04/2018.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale, Balbigny accueillant plusieurs sites Natura 2000 sur son territoire. Par décision en date du 26 Mars 2018, l'Autorité Environnementale a donné un avis sur le dossier de PLU.

A cet effet, Monsieur LAURENT NOEL a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de BALBIGNY du 3 Mai 2018 à 8h30 au 5 Juin 2018 à 11h30 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (les lundis et vendredis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00, le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00).

Le dossier d'enquête publique sera consultable en papier

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet <http://www.balbigny.fr/>, et en mairie aux heures d'ouvertures mentionnées ci-dessus sur support papier et sur poste informatique.

Pendant la durée de l'enquête, les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie 20 Rue du 11 Novembre 1918, BP 3, 42510 BALBIGNY ou par voie électronique à l'adresse suivante : consultation-PLU@balbigny.net.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Balbigny le jeudi 3 mai de 8h30 à 11h30, le lundi 14 mai de 8h30 à 11h30, le vendredi 18 mai de 14h à 17h et le mercredi 30 mai de 14h à 17h.

Cet avis est affiché à l'entrée de la mairie à l'intérieur du bâtiment, sur les panneaux d'affichage Place de la Libération, à la mairie et à l'Espace Lumière et sur le site internet de la commune de Balbigny .

Des informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur le site internet <http://www.balbigny.fr/>.

Au terme de l'enquête publique, l'approbation du Plan Local de l'Urbanisme sera réalisée par délibération du Conseil Municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également mis en ligne sur le site internet mentionné ci-dessus.

Monsieur le Maire de Balbigny reste la personne responsable du projet de Plan Local d'Urbanisme et reste l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Le Maire,

M. Gilles DUPIN

